

[LE MARCHÉ DU LUNDI]

26 SEPTEMBRE 2022

ecofi Actifs pour le futur

François LETT

Directeur du département éthique et solidaire

Un premier bilan de la saison de votes 2022 en Europe continentale

La saison des votes 2022 en Europe a connu un certain retour à la normale, après les impacts très spécifiques de la pandémie sur les saisons 2020 et 2021.

Quels ont été les grands thèmes mis en avant ?

- **Le changement climatique** : un grand nombre d'entreprises ont proposé leur premier vote sur le climat cette année, malgré l'absence de cadre réglementaire officiel pour ce type de votes. La plupart du temps, il s'est agi d'un vote sur les plans de transition climatique à moyen terme. Toutefois, l'augmentation du taux d'opposition observé montre que les attentes des actionnaires sur l'exhaustivité des données, des objectifs et des stratégies est de plus en plus scrupuleuse. En France, dix entreprises ont présenté des propositions « Say-on-Climat » en 2022, contre seulement trois en 2021. Il s'agit notamment des sociétés immobilières Icade, Mercialis, Nexity et Carmila, et des énergéticiens EDF et Engie, détenus ou partiellement détenus par l'État. Après avoir été la cible d'une coalition d'investisseurs en 2020 pour fixer et diffuser ses objectifs d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et proposé une résolution de vote de la direction sur le climat en 2021, TotalEnergies a renouvelé cette proposition en 2022 mais a dû affronter davantage d'opposition cette année, notamment au travers de deux propositions d'actionnaires minoritaires.

- **Rémunération des dirigeants** : les rémunérations obtenues ont largement retrouvé les niveaux pré-pandémiques et, dans de nombreux pays, les rémunérations variables ont atteint leur maximum ou s'en sont approchés. Bien que les résultats financiers sous-jacents à ces hausses se soient considérablement améliorés en moyenne, de grandes différences subsistent en termes de transparence des rapports de rémunération sur les marchés européens, et certaines oppositions fortes des actionnaires ont fait l'objet d'une médiatisation importante. Dans le cas de Veolia, par exemple, le Conseil d'administration a demandé aux actionnaires d'approuver une prime exceptionnelle de 30 000 actions gratuites à Antoine Frérot, président-directeur général jusqu'au 30 juin 2022, récompensant la « réussite de l'acquisition du groupe Suez ». L'opération Suez semblait être ainsi récompensée deux fois, la société ayant également décidé de maintenir l'acquisition potentielle totale des plans 2020 et 2021 sans règle de prorata temporis, bien qu'Antoine Frérot ne soit plus un dirigeant après le 1er juillet. La société a finalement retiré la résolution de l'ordre du jour de l'AG.

- **Diversité des genres** : les quotas et les objectifs en matière de diversité des genres continuent d'évoluer sur les marchés européens avec des exigences plus strictes, tant au niveau des administrateurs non exécutifs qu'exécutifs. Des évolutions significatives du niveau de diversité de genre moyen ont été observées sur certains marchés, tels qu'en Allemagne, tandis que les déséquilibres extrêmes deviennent de plus en plus rares. Tous les pays de l'Union européenne devront adopter des quotas obligatoires de femmes au plus tard le 30 juin 2026 dans le cadre de la directive « Femmes au conseil d'administration », qui vise à garantir qu'au moins 40% des administrateurs non exécutifs ou 33% de tous les postes d'administrateur soient occupés par le sexe sous-représenté.

- **Inclusion des mesures de performance ESG** : en France, l'utilisation des métriques ESG dans les politiques de rémunération a progressé et certaines entreprises du CAC40 incluent des critères ESG spécifiques, tels que les émissions de gaz à effet de serre et la neutralité carbone, la biodiversité (L'Oréal) ou la proportion de femmes parmi les postes clés de direction (Publicis). Néanmoins, l'utilisation de critères ESG peut parfois être critiquée lorsque la rigueur de ces mesures est discutable, notamment par l'utilisation d'indices ESG externes.

- **Réunions virtuelles** : de nombreuses entreprises ont continué à organiser des assemblées générales uniquement virtuelles pour la troisième année consécutive, lorsque la législation du pays l'autorisait.

Pas de révolution donc mais des thèmes extra-financiers toujours en pointe notamment, les rémunérations, le climat la diversité et l'ESG.

#ISR

“

LA SAISON DES VOTES 2022 EN EUROPE A CONNU UN CERTAIN RETOUR À LA NORMALE [...] PAS DE RÉVOLUTION MAIS DES THÈMES EXTRA-FINANCIERS TOUJOURS EN POINTE NOTAMMENT, LES RÉMUNÉRATIONS, LE CLIMAT LA DIVERSITÉ ET L'ESG.

”

[Ecofi Trajectoires Durables récompensé]

Ecofi Trajectoires Durables a obtenu le Globe d'Or décerné par le magazine Gestion de Fortune dans la catégorie Actions zone Euro.

Une belle récompense pour un fonds qui agit pour l'Homme et pour la Planète !

EN SAVOIR PLUS SUR CE FONDS



Document non contractuel. Le présent document contient des éléments d'information, des opinions et des données chiffrées qu'Ecofi considère comme exacts ou fondés au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier du moment. Il est produit à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.